



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 10/07/26

Nématode du pin

Un vecteur intercepté dans le Loiret

Un spécimen de *Monochamus* intercepté en forêt d'Orléans a été analysé positif au nématode du pin le 9 juillet 2026. Des investigations supplémentaires vont être menées dans le courant de l'été par les services de l'Etat.

Le nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) est un ver microscopique qui attaque les conifères et plus spécifiquement les pins (pin maritime, pin sylvestre, pin noir en Europe). Transmis d'arbre en arbre par un insecte vecteur appartenant au genre *Monochamus*, le nématode du pin provoque le flétrissement, voire la mort de l'arbre en quelques semaines. Compte tenu de sa nuisibilité importante, il est classé en tant qu'organisme de quarantaine prioritaire au niveau de l'Union européenne, avec une obligation de surveillance et de lutte.

Dans le cadre de la surveillance officielle annuelle liée à ce nuisible, un spécimen de *Monochamus* a été analysé positif au nématode par le laboratoire national de référence ce jeudi 9 juillet. Ce spécimen provient d'un piège installé en forêt d'Orléans, sur la commune des Bordes.

Afin de préciser la situation phytosanitaire vis-à-vis du nématode du pin en forêt d'Orléans, les services de l'État vont, durant l'été, renforcer le piégeage dans ce secteur afin de capturer et d'analyser les insectes vecteurs. Une campagne de prospection des pins dépérissant va également être menée autour du lieu de piégeage pour y réaliser des prélèvements de copeaux de bois en vue d'analyses.

Contrairement au massif des Landes, où des arbres contaminés ont été détectés cet automne, cette détection uniquement sur l'insecte vecteur, à ce stade, conduit à la qualification d'interception en région Centre-Val de Loire. Cela ne signifie pas que l'on est en présence d'un nouveau foyer.

Pour de plus amples informations, contacter le service régional de l'Alimentation (SRAL), à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) à l'adresse suivante :
sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Cabinet du préfet

Service régional de la communication
interministérielle